

Sur les comptes rendus du Congrès de Paris, de 1900.

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **4 (1902)**

Heft 1: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les mathématiciens qui réfléchiront un peu à la question, approuveront les juges allemands qui ont interdit la chose. L'entrepreneur a tenté de faire observer qu'elle était tolérée dans d'autres pays, en France notamment. Nous croyons bien que si les lois françaises ne s'en sont pas occupées jusqu'ici, c'est parce qu'elle n'a jamais existé dans le pays d'une façon sérieuse, et nous sommes convaincus que s'il devait en être ainsi, les magistrats français ne pourraient que suivre l'exemple de leurs collègues d'Allemagne.

Sur les comptes rendus du Congrès de Paris, de 1900.

3 mai 1902.

Monsieur le Rédacteur,

Ne pourrais-je, par votre entremise, obtenir quelques renseignements sur la date probable d'apparition des *Comptes rendus du Congrès International des Mathématiciens de 1900* ? Un délai de près de deux ans est véritablement inacceptable ; je suis loin d'en rendre responsable M. Duporcq, le secrétaire du Congrès, mais il lui appartient de faire connaître qui est responsable. Il faut surtout connaître les causes qui ont produit ce résultat afin d'en éviter le renouvellement dans les futurs Congrès. Autrement on risquerait de voir disparaître une institution qui peut rendre de grands services et à laquelle a applaudi la grande majorité des mathématiciens. J'espère que désormais le service ne sera plus trop long, car il m'a été affirmé que des tirages à part de mémoires isolés avaient été distribués par leurs auteurs.

Cette lettre n'ayant pour cause aucune pensée de polémique, je vous demande avec instance de ne pas la faire suivre de ma signature et je m'en rapporte à votre discrétion.

Veillez, etc.

UN MEMBRE DU CONGRÈS.
